Annexe 27

Gestion de l'urbanisation à l'intérieur du périmètre métropolitain
Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

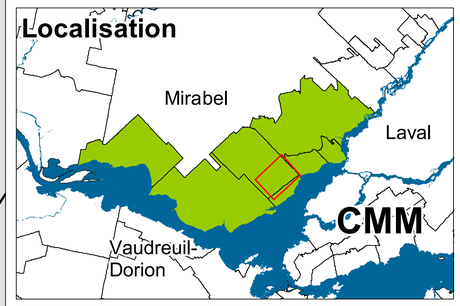

Légende

- Périmètre d'urbanisation de la MRC
- Périmètre métropolitain
- Zone propice à la densification résidentielle
- Zone non propice à la densification résidentielle
- Zone de densification résidentielle planifiée
- Zone non disponible à la densification résidentielle
- Secteur propice à la requalification
- Secteur de planification d'ensemble
- Territoire de la MRC extérieur au périmètre d'urbanisation et extérieur au périmètre métropolitain
- Limite municipale
- Route principale

1:5 750

0 50 100 200 300 400 500 Mètres

Date	Objet	Par	Approuvé
22 novembre 2017	RCI-2005-01-30R (modification du numéro et du statut de la zone PAE 369 afin de préciser les règles et les critères relatifs à la densification résidentielle)	Anne-Marie Lapointe	Nicole Loiselle
25 mars 2015	RCI-2005-01-23(R1) (identification des zones propices à la densification résidentielle afin d'assurer la mise en œuvre du PMAD)	JF Gendron	Nicole Loiselle
31 août 2016	RCI-2005-01-28 (modification du statut de la zone R-1 348 (B) afin de préciser les règles et les critères relatifs à la densification résidentielle)	JF Gendron	Nicole Loiselle

M. Denis Martin
Préfet

Mme Nicole Loiselle
Directrice générale

Réalisé par : Anne-Marie Lapointe, Conseillère professionnelle en géomatique
Service à l'aménagement, MRC de Deux-Montagnes
2018-04-04

Source :
Périmètre métropolitain : CMM 2012
Zonage municipal : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac 201 et modifications MRC2M
Réseau routier : Adresses Québec, Territoires 2016

Projection : MTM (zone 8); datum : NAD 83

MRC Deux-Montagnes

Municipalité de Pointe-Calumet (voir Annexe 26)

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (voir Annexe 25)